

L'intégration «est marginale»

Hier, l'Association de soutien aux travailleurs immigrés (ASTI) a pointé les manques du programme gouvernemental en matière d'intégration et d'immigration.

Pour l'ASTI, les idées nouvelles pour améliorer le vivre ensemble et la participation des non-Luxembourgeois aux décisions qui touchent le pays «brillent par leur absence» dans le programme gouvernemental de la coalition DP, LSAP et déi gréng.

De notre journaliste
Guillaume Chassaing

La déception est palpable. Après la lecture du programme gouvernemental de la coalition (DP, LSAP et déi gréng), l'Association de soutien aux travailleurs immigrés (ASTI) estime que de nombreuses questions sont passées sous silence et qu'aucune idée nouvelle en ce qui

concerne le vivre ensemble n'apparaît. «Dans cet accord, les questions d'intégration sont tout au plus d'un intérêt marginal», lance Laura Zuccoli. La présidente de l'ASTI poursuit: «L'accord de coalition reconnaît qu'il y a un déficit démocratique, mais il n'y a rien de concret de prévu. Nous avons avancé de nombreuses propositions en vue d'une plus grande participation politique des non-Luxembourgeois, mais la coalition semble vouloir passer sous silence cette question.» Jean-Louis Schlessler, l'un des membres du conseil d'administration de l'association, enchaîne en affirmant que «l'accord passe aussi sous silence la lutte contre les discriminations, le

racisme et la xénophobie. Nous préconisons depuis longtemps déjà la création d'un observatoire des phénomènes racistes, xénophobes et antisémites. Et ces actes existent dans notre pays. Les passer sous silence serait pratiquer la politique de l'autruche».

➤ Les frontaliers, «les grands oubliés»

Laura Zuccoli reprend: «Sur les 235 pages (NDLR: 246 avec les annexes) de l'accord, il n'y en a qu'une seule consacrée à l'intégration alors qu'en préambule le gouvernement dit que "l'intégration et l'inclusion socioculturelle seront

au cœur de l'action gouvernementale". C'est une bonne intention, mais il n'y a pas de vision globale et s'il manque d'idées pourquoi ne pas mobiliser tous les acteurs du terrain ainsi que la population luxembourgeoise, non luxembourgeoise et frontalière.» Pour la présidente de l'ASTI, «les frontaliers sont les grands oubliés de cet accord alors qu'ils représentent 48 % de la force de travail du pays. Au-delà des questions du droit du travail et de mobilité. Or, selon nous, il est important de stimuler leur sentiment d'appartenance à la société luxembourgeoise et de les associer aux réflexions sur l'avenir du pays».

En matière d'immigration et d'asile, le porte-parole de l'ASTI, Sergio Ferreira, salue «l'élargissement des voies légales d'immigration, par exemple via le regroupement familial et nous notons que l'accord de coalition reprend beaucoup de propositions du Collectif Réfugiés

Luxembourg (LFR) sur l'accès au marché du travail, l'encadrement des mineurs non accompagnés ou les alternatives à la rétention».

Mais il s'interroge: «Le gouvernement semble vouloir changer radicalement la répartition des compétences des ministères en matière d'intégration et d'asile. Le ministère de l'Immigration, déjà responsable du traitement et de l'examen des demandes, aurait dorénavant aussi la responsabilité de l'accueil et de l'encadrement des demandeurs de protection internationale. En principe, cela semble être une bonne idée. Mais il faut avoir toutes les garanties que l'évolution des conditions d'accueil n'interfère pas dans la procédure de demande de protection internationale et vice versa. Nous resterons très vigilants.» Pour l'ASTI, de nombreuses questions subsistent par rapport au programme gouvernemental de la coalition des libéraux, socialistes et verts.

«C'est inacceptable»

C'est une bonne chose que la CCDH (NDLR: Commission consultative des droits de l'homme) ait mis ce sujet sur la table» Le porte-parole de l'ASTI, Sergio Ferreira, parle de la prise de photographie des organes génitaux lors des tests médicaux pratiqués au Grand-Duché sur les demandeurs de protection internationale qui se disent mineurs et «où un doute sérieux existe», dicit le ministère des Affaires étrangères et européennes et de l'Asile et de l'Immigration. Comme pour la CCDH (lire *Le Quotidien des 29 novembre et 14 décembre*), cette pratique est

«inacceptable» pour l'ASTI. «Il est temps de réfléchir à cette question, poursuit Sergio Ferreira. Le Luxembourg est candidat au Conseil des droits de l'homme de l'ONU (au cours de la période 2022 à 2024) et le ministre (NDLR: Jean Asselborn) passe pour un grand défenseur des droits de l'homme à l'étranger alors que le Grand-Duché a encore recours à cette pratique. Se dévêtir totalement devant quelqu'un, ce n'est pas anodin et peut être vécu comme une nouvelle épreuve pour un demandeur de protection internationale mineur ou majeur.»



Photo: julien garroy

La présidente de l'ASTI, Laura Zuccoli, déplore le manque d'idées du gouvernement pour favoriser le vivre ensemble.